

Liberté Égalité Fraternité



## AUTORISATION PARENTALE DANS LE CADRE DE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19 DES ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 11 ANS

Je soussigné(e),
Parent 1:
Parent 2 :
certifiant agir en qualité de parent exerçant l'autorité parentale / tuteur légal <sup>1</sup>
autorise le Centre de vaccination de
à vacciner mon enfant contre la Covid-19 :
Nom:
Prénom :
Date de naissance :
À compléter, si un seul des deux parents est présent au moment de la vaccination <sup>2</sup> :
Je déclare sur l'honneur que Monsieur, Madame, er qualité de parent co-titulaire de l'autorité parentale, a donné son autorisation à la vaccination contre la Covid-19 de l'enfant ci-dessus désigné.
$\square$ Afin de déterminer si mon enfant doit recevoir une ou deux doses de vaccinj'autorise la réalisation d'un test sérologique avant sa vaccination.
Fait à
Le
Signature(s) parent(s)

Version du 03/01/22

**VACCINATION ANTI-COVID** 

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Veuillez rayer les mentions inutiles

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La vaccination des mineurs âgés de 5 à 11 ans nécessite l'autorisation des deux titulaires de l'autorité parentale. Ainsi, en présence d'un seul parent au moment de la vaccination, ce dernier s'engage sur l'honneur à ce que le parent cotitulaire de l'autorité parentale ait donné son autorisation. Toute déclaration ou information qui s'avèrerait erronée ultérieurement, engage sa seule responsabilité.